— par M. l'Abbé Gauthier

Cen
PRC
7727

NLW 1501

LA RELIGION DU SOUVERAIN.

A PARIS.

1792.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LA RELIGION DU SOUVERAIN.

J'entends par souverain ou la nation entière jouissant pleinement de ses droits comme les Français, ou la partie de la nation qui tient son droit d'une convention générale; comme les Nobles Vénitiens; ou l'homme individuel auquel la nation a remis tous ses droits par un acte solemnel, comme le roi de Dannemarck.

Dans tous les sens, le souverain doit nécesssairement être considéré sous deux rapports; sous le rapport d'homme privé, et sous celui d'homme public.

Le Souverain considéré sous le rapport d'homme privé.

Dans toutes les circonstances possibles l'homme privé doit avoir une religion à

lui, et qui ne se ressente en rien de l'influence du sol, du climat, ni de l'opinion de ses voisins.

Le monarque peut avoir une religion très-différente de la religion de son peuple, de la religion dominante. On dit que Georges III, roi d'Angleterre, assiste très-dévotement à la messe; je n'en crois rien, mais cela peut être. Il n'y a qu'un enfant qui suive la religion de son pays. Un homme fait est souvent forcé d'en avoir une autre.

Les nobles qui gouvernent la république de Vénise peuvent très-bien avoir une croyance totalement différente de celle du peuple Vénitien. Les mandarins de la Chine n'adorent certainement pas le Dieu Fo.

Les sept cent quarante-cinq membres de l'assemblée nationale peuvent bien avoir sept cent quarante-cinq manières d'adorer Dieu, toutes différentes et même contradictoires.

Je dis plus : les vingt-cinq millions d'hommes qu'ils représentent peuvent fort bien avoir chacun une croyance différente.

S'il n'y a pas dans le monde deux figu-

res parfaitement semblables, s'il y a tant de variétés, tant de nuances imperceptibles dans les positions, dans les organes, dans les images, dans les rapprochemens et dans les réflexions; pourquoi y auroit-il deux hommes, dont les idées réunies et combinées produisent exactement le même résultat?

Je vais donner l'idée d'un tableau qu'il est bien facile d'agrandir, en multipliant les personnages et les contrastes.

Un rabbin qui étudie ses vieux livres ne donne au monde que cinq mille et quelques années. Le naturaliste qui étudie la nature dans les montagnes, dans les minéraux et les fossilles est forcé de le croire un peu plus vieux.

Les anciens croyoient assez généralement le monde éternel. Plusieurs modernes, sans se donner la peine de raisonner, croyent par la foi la création du monde en six jours.

Il est autant possible qu'il y ait des athées de bonne foi, qu'il est vrai qu'il y a bien des bonnes-femmes idolâtres de bonne foi.

Les Caffres et les Hottentots ne pensent

point au grand tout. Plusieurs philosophes ne s'en forment point d'idée. Les Grecs et les Latins ont fait le grand être à leur image, et le peignent avec des cheveux et de la barbe.

Le philosophe qui réflechit dans son cabinet découvre un être nécessaire, et s'arrête là. Le philosophe qui monte dans une chaire ne manque pas de décorer cet être de tous les attributs qu'il prend chez lui.

Le profond géomètre ne trouve aucune certitude dans la connoissance d'un être nécessaire et infini. Le superstitieux Egyptien et le Negre stupide s'en forment une idée très-adéquate. L'un se prosterne sérieusement devant un chat, et l'autre adore un serpent.

Tel mathématicien est très-convaincu que le grand être ne dérange rien aux ressorts éternels de la nature, pendant que le Juif s'imagine que Dieu envoye les tempêtes, les grêles, la gale et la rogne.

Le philosophe et le Musulman croyent qu'il est absurde de donner une mère à l'être éternel et nécessaire. Le peuple d'Ephèse embrassoit les genoux des évêques

qui avoient décidé que la sainte Vierge étoit mère de Dieu.

Les uns croyent un Dieu simple, unique ni engendré, ni engendreur. Les autres admettent en Dieu les unions hypostatiques, la génération du fils, et la procession du Saint-Esprit.

Les Catholiques reconnoissent la consubstantialité du verbe, qui n'est point dans l'évangile; et l'illustre Clarke n'alloit point à l'assemblée le jour qu'on y récitoit le symbole de saint Athanase.

* * *

Les Guèbres, les Juifs et les Musulmans n'ont jamais peint le grand être; les Chrétiens en ont fait un homme, et lui ont donné des bras et des jambes.

Un habitué de paroisse monte en chaire, et parle de la spiritualité de son ame comme d'un objet qu'il auroit vu, touché et mesuré. Un penseur modeste qui s'est long-temps occupé des opérations de son ame, ignore si le tout-puissant ne peut point organiser un être matériel, qui réflechisse et qui parle aussi éloquemment qu'un habitué.

La Mettrie ne voit que de la matière. Berkley ne voit que des esprits, et Mallebranche voit tout en Dieu.

Après avoir suivi long-temps les opérations de l'entendement, Locke doute si elles ne sont pas le résultat de l'organisation de la matière. La Peyronnie, en disséquant le cerveau, trouve le siége de l'ame dans le corps calleux. Le siége d'une ame!

Le Chrétien envoye les ames dans le paradis ou l'enfer. Le Banian les envoye dans le corps d'une vache, ou dans celui d'un cheval de poste.

*** Ne croit point qu'un Dieu a parlé aux hommes, pendant que *** croit toutes les révélations, jusqu'à celles de la sainte Brigitte.

Les philosophes de la Chine ne reconnoissent point d'autre religion que la religion naturelle. Les Bonzes et le peuple adorent le Dieu Fo qui est né huit mille fois pour le salut des hommes.

Les habitans des isles Palaos n'admettent aucune religion; et un roi de Celèbes étoit tellement indifférent qu'il se décida pour les missionnaires qui aborderoient dans ses états. Les Mahométans arrivèrent les premiers et il adopta l'alcoran.

Les peuples qui habitent les contrées

fertiles de l'Espagne et des Gaules peuvent avoir le temps de disputer sur les idées innées et sur la grâce ; mais les habitans des bords de la mer glaciale n'ont pas le temps de disputer sur la religion, en pêchant leurs veaux marins.

Les paisibles habitans d'Otaïti sacrifient des hommes à leurs Dieux ; mais les habitans du Kamchatka ne leur donnent rien, parce qu'ils n'en attendent rien.

L'évangile gouverne une partie de l'Europe et de l'Amérique ; mais le Koran gouverne l'empire des Turcs, la Perse, l'Indoustan, une partie de la Tartarie, l'Egypte et toute la côte septentrionale de l'Afrique.

*** Ne croit point que Dieu ait écrit de son doigt divin l'histoire, quelquefois scandaleuse, des Juifs ; et *** croit qu'il est de foi divine que le chien de Tobie remua la queue, lorsqu'il revint à la maison.

*** Ne croit point aux miracles qui seroient une violation des lois éternelles ; et *** croit non-seulement tous les prodiges anciens, mais il croit encore d'une ferme foi tous les miracles nouveaux, les

miracles de la légende dorée, jusqu'aux miracles de la sainte ampoule et de la guérison des écrouelles par les rois de France.

Les uns ne croyent que leur raison. Les autres n'ont que de la foi, sans raisonner; et ne raisonneront jamais, parce que le doute est un péché pour eux.

Le Protestant explique l'évangile suivant ses lumières; le Catholique renonce à sa raison, pour déférer à l'autorité d'une église qui s'est déclarée infaillible.

Les Brames et les bons Quakres ont le meurtre en horreur. Les Juifs appellent leur Dieu Dieu des armées, et ne parlent que d'égorger en son nom les hommes et les bêtes.

En Europe on fait vœu de célibat, dans les Moluques on bat la caisse pour exciter les hommes à remplir le devoir de la nature.

Les Latins excommunient les Grecs, parce qu'ils n'admettent point la procession, dont il n'est point parlé dans l'écriture ni dans les premiers conciles; et les Grecs excommunient les Latins, parce qu'ils mangent du boudin et des œufs en carême.

Le Français traite l'Italien de superstitieux; un Anglican traite le Français de superstitieux; le Quakre traite l'Anglican de superstitieux, et le philosophe se moque d'eux tous.

Les desservans de notre-dame de Lorette traitent de blasphémateurs les ministres de Berlin; et les Cordeliers traitent de blasphémateurs les Dominicains qui ne croient point l'immaculée conception.

Les Jansénistes disputent avec les Molinistes sur l'essence de la grâce; et les philosophes ne croyent point à son existence.

*** Adore son Dieu en esprit et en vérité. Il faut au Romain des images, des cierges, des thuriféraires et de grands acolytes.

*** Se résigne comme Job, et ne prie jamais l'auteur de la nature de déranger les causes secondes. Les Mahométans font le sala; prient Dieu cinq fois tous les jours et sept le vendredi.

Quelques esprits forts se persuadent qu'il n'est pas possible à l'homme d'offenser Dieu. Quelques Kamchadales croyent expier leurs péchés en passant sous des branches de bouleau.

Les hommes qui ont fait des maisons pour eux en ont aussi fait pour leurs Dieux. Les Tartares qui n'ont point de maisons ne connoissent point de temples.

Les uns aiment beaucoup les prêtres qu'ils appellent des anges de paix. Les autres ne les aiment point du tout, parce qu'ils ont fait mourir Socrate et Jesus.

Les prêtres de Dodone se faisoient des blessures, les prêtres de Cybèle se faisoient eunuques, les Fakirs se chargent de chaînes, et les Capucins se flagellent pour l'amour de Dieu.

*** Donne aux prêtres des terres, son or, ses sirops. Les Tunguses ne donnent rien à Dieu qu'ils ne craignent point; mais comme ils craignent beaucoup le diable, ils lui offrent des victimes, mangent la chair, et lui jettent les os.

Les uns regardent leurs Dieux comme fort riches, et ne leur donnent rien. Les autres les regardent comme pauvres, et leur donnent de l'argent, des bœufs et des agneaux. Les Hurons leur donnent du tabac.

Les Protestans regardent le purgatoire comme une invention des moines; mais les moines n'en disent pas moins la messe,

et délivrent tant d'ames à chaque messe par bulle du pape.

Les uns se confessent à Dieu, les autres à des hommes. Quelques dévots Japonois se confessent dans le plat d'une balance suspendue sur un précipice affreux. Et si les Bonzes s'apperçoivent que le pénitent ne s'explique point assez clairement, ils secouent le plat et font tomber le pénitent dans le fond du précipice.

On a douté long-temps dans les églises Grecques et Chrétiennes si l'on devoit admettre le culte des images. Il n'y a certainement pas de danger pour les philosophes, qui pourtant n'en ont pas de besoin; mais il y en a beaucoup pour les bonnes-femmes qui ne peuvent s'en passer, et qui sont idolâtres sans le savoir.

Les Juifs abhorrent les images, mais les dévots du royaume d'Arrakan se font broyer dévotement sous les roues du char qui porte la statue du Dieu Quay-pora.

Le Siamois a des Dieux d'or massif, auxquels il éleve de belles pagodes couvertes d'or. Le Tunquinois n'a pour temples que de misérables appentis, où ses Dieux de bois sont pendus par le cou.

Le pieux Catholique vénère du culte de latrie le bois de la croix, dont on auroit pu faire un escabeau. Le philosophe protestant ne fait pas plus de cas du bois ou le Christ a été suspendu, que de l'âne qui l'a porté.

*** Ne daigne pas prendre de l'eau bénite dans nos temples. Les habitans des bords du Gange descendent tous les jours dans le fleuve pour laver leurs péchés.

Les Indiens, dit Montesquieu, haïssent les Mahométans qui mangent de la vache, et les Mahométans haïssent les Indiens qui mangent du cochon.

Les Juifs croyent appaiser Dieu, en faisant couler le sang des animaux; les Indiens ont un tel respect pour la vache, qu'ils n'en tuent jamais, parce qu'ils esperent bien arriver en paradis en se tenant à la queue du quadrupède.

L'homme vertueux est inébranlable comme un rocher au milieu des flots. Le Chrétien pusillanime est couvert de scapulaires le jour d'une bataille. L'imbécille Negre, pour se cuirasser contre les blessures, porte sur la tête, sur le cou, sur les épaules, sur les bras, jusqu'à trente livres de gris-gris.

Les Sadducéens ne vouloient pas croire à la résurrection des hommes. Les Kamchadales croyent jusqu'à la résurrection des mouches.

Les uns rejettent une vie future. Les autres admettent un Paradis. Les Chrétiens font consister le bonheur éternel dans la vision intuitive. Les Musulmans le font consister dans la possession des houris; et les Groënlandais le font consister dans les têtes de veau marin dont ils seront rassasiés.

Le théologien fait les hommes originellement vicieux. Le philosophe les trouve naturellement bons; et Hobbes soutient qu'il n'y a dans le monde ni vices ni vertus.

Les Grecs attribuoient tous les maux à la boîte de Pandore, les Manichéens les attribuent à Arimane, les Chrétiens à la pomme d'Eve, et les philosophes à la nature.

Becker a beaucoup crié contre le diable qui ne l'a point emporté; a fait un gros livre assez inutile, pour prouver qu'il n'y en a point. Le bon Calmet croyoit non-seulement au diable d'enfer, mais au diable Asmodée qui est encore enchaîné dans la haute Egypte.

Le philosophe Européen ne veut point croire au diable, que les habitans de Ceylan entendent toutes les nuits aboyer comme un chien.

Jonas fit jeûner les hommes et les bêtes; mais les Protestans croyent fermement avec l'évangile qu'un morceau de pain ne peut pas souiller une ame.

Le prélat qui mange pour cent livres de marée un jour de carême, excommunie et damne à tout jamais un pauvre philosophe qui a eu le malheur de manger ce jour là d'une tête de brebis, lorsqu'il n'avoit rien autre chose.

Les uns regardent le pape comme un vice-Dieu, les autres comme l'Antechrist. En effet il ne ressemble pas beaucoup au Christ, à en juger par les apparences extérieures.

Les habitans du Latium portent le pape sur leurs épaules, se prosternent et baisent sa pantoufle; et le peuple d'Albion le regarde comme la bête de l'apocalypse et brûle solemnellement sa figure.

Jesus-Christ a dit que son royaume n'étoit point de ce monde, et son vicaire excommunie les souverains.

Certain

Certain catholique croit qu'un évêque peut très-bien accorder toutes les dispenses, et permettre à un cousin d'épouser sa cousine. Un autre soutient fortement qu'il n'y a que le pape qui puisse dispenser, et qu'il faut nécessairement envoyer en cour de rome deux mille sept cent trente livres, suivant le tarif ancien, pour pouvoir épouser la mère d'un enfant qu'on auroit nommé sur les fonds de baptême.

Rome anathématise le Presbytérien de *l'Isle farouche*, qui s'en venge trop en appellant cette église la prostituée de Babylône.

Un bon curé français tolère assez généralement tous ceux qui ne sont point organisés comme lui. Le dominicain Espagnol demande qu'on les torture, qu'on les grille, et qu'on célébre un Auto-da-fé.

*** Ne peut concevoir qu'il faille une éternité de peines pour expier une foiblesse passagère, et croit la majeure partie des hommes dans la bonne foi qui justifie. Certain missionnaire parcourt les villages pour annoncer la damnation des terres Australes, de l'Asie, de l'Afrique, de presque toute l'Amérique, des trois quarts de l'Eu-

rope ; et dans le quart qui reste, sur mille bons catholiques, le consolant orateur n'oseroit encore assurer qu'il y ait un seul élu.

Dans le choc de ces opinions différentes il reste inébranlablement attaché à la religion du Christ et des apôtres dans toute la simplicité des premiers siécles ; mais je suis comme les habitans de Pegu, qui croyent qu'en faisant le bien, les hommes ne seront jamais damnés pour leur croyance.

Les philosophes ne seront point damnés pour leur croyance, parce qu'ils ne sont certainement point assez fous pour professer sciemment des erreurs qui les conduiroient dans les ténébres extérieures.

Le peuple ne sera point damné non plus pour sa croyance, parce qu'il est toujours nécessairement investi de la bonne foi qui justifie (1)

---

(1) Vous convenez tous, MM. les Théologiens, que la bonne foi justifie. Ce ne pourra donc jamais être qu'une question de fait de savoir si elle existe ou si elle n'existe pas.

Le Souverain considéré sous le rapport d'homme public.

L'homme public ne doit avoir aucune religion, ne doit professer aucun culte, ne doit protéger aucune secte. Il est facile de le prouver par la raison et par l'exemple des meilleurs gouvernemens.

La religion est une affaire de Dieu à l'homme, qui intéresse chaque particulier; mais elle ne peut jamais être une affaire des hommes aux hommes, qui intéresse le souverain.

L'homme public ne doit jamais s'occuper que du bonheur temporel. Il n'appartient qu'au particulier de s'occuper de son bonheur éternel.

Le Souverain ne doit donc jamais se mêler de la croyance d'une vie à venir. Cette croyance n'est point de son ressort, et il ne peut faire aucune loi qui y soit relative. (1)

Toutes les lois ne doivent tendre qu'au

(1) Le Souverain n'a point de compétence dans l'autre monde, dit Rousseau; quel que soit le sort des sujets dans la vie à venir, ce n'est point son affaire, pourvu qu'ils soient bons citoyens dans celle-ci.

plus grand bonheur de l'homme en cette vie ; et ce bonheur est certainement très-indépendant des opinions religieuses.

Le gouvernement doit à l'état la paix et la sûreté, et non pas des prêtres et des cérémonies.

Les magistrats doivent s'occuper des subsistances, et non des grâces et des sacremens.

Il peut bien y avoir une religion dominante dans un état, parce que les hommes naturellement paresseux aiment mieux suivre la religion de leur pays que de se donner la peine d'en choisir une ; mais il ne peut point y avoir proprement une religion d'état, parce que les hommes réunis en société ne peuvent jamais convenir d'avoir la même croyance, et de professer le même culte.

On pourra toujours objecter qu'une société peut adopter une religion, comme elle peut adopter une espèce de gouvernement.

Je répondrai toujours qu'il ne peut y avoir de comparaison, parce que le gouvernement est des hommes aux hommes,

et que la religion est de l'homme à Dieu ; parce qu'il est facile de se réunir pour adopter le gouvernement monarchique ou républicain (1), et qu'il est absolument impossible à plusieurs millions d'hommes de se réunir pour adopter une croyance commune.

Les gouvernemens anciens qui toléroient toutes les religions n'avoient point une religion d'état, une religion particulière, une religion exclusive.

Les Grecs toléroient toutes les sectes des philosophes qui étoient autant de religions différentes. Les républiques n'ont jamais inquiété aucun philosophe pour ses idées, pour sa croyance, pour ses discours ; et je regarde la mort de Socrate plutôt comme l'effet d'une effervescence populaire, que d'une condamnation vraiment légale.

Les Romains n'admettoient point une religion d'état ; ils adoptoient même les Dieux des nations vaincues, et n'ont jamais persécuté les Epicuriens qui ne reconnoissoient point les Dieux de l'empire.

---

(1) je n'ose parler d'aristocratie en ce moment.

On objectera que plusieurs gouvernemens anciens admettoient une religion exclusive, et qui n'étoit nullement distinguée des lois civiles.

Tel étoit le gouvernement des Juifs.

Je répondrai que ces gouvernemens n'étoient point proprement des sociétés politiques, qu'ils n'étoient point appuyés sur des principes solides; qu'ils n'étoient que de pures théocraties souvent fondées sur l'erreur et le mensonge.

Les meilleurs gouvernemens actuels n'ont jamais voulu reconnoître une religion d'état intolérante et exclusive.

Au Japon, on ne reconnoît point de religion d'état, on permet toutes les sectes, et l'on est tellement indifférent à cet égard, qu'on ne dispute jamais sur la religion.

En Chine, le chef de l'empire est bien le chef de la religion; mais ce n'est ni pour l'inspirer ni pour la commander. On souffre également les Bonzes et les Musulmans, et l'on n'a renvoyé les missionnaires de Rome que parce qu'ils troubloient l'état par leurs disputes.

A Siam, le gouvernement laisse au peu-

ple ses Dieux d'or; mais il ne lui permet pas de disputer sur la religion.

Dans toute l'Inde en-deça du Gange, les particuliers sont très-dévots, et les gouvernemens sont fort indifférents en fait de croyance.

Dans l'empire Turc, le sultan souffre également les Juifs, les Guèbres et les Banians. On ne peut lui reprocher que de vendre un peu cher aux Chrétiens le droit qu'ils tiennent de la nature.

En Russie, le souverain, quoiqu'il ait eu l'impolitique de se déclarer chef de la religion, a signé de sa main la tolérance universelle dont il a répandu l'esprit dans tout son empire.

En Allemagne, les hommes mangent le corps de leur Dieu, et boivent son sang, le mangent sans boire, ne le mangent ni boivent, sans que le gouvernement s'en mêle.

En Hollande, le Juif, le Musulman, le Catholique, le Socinien, l'Anabaptiste commercent en paix, et sont tous égaux devant la loi.

En Angleterre, l'esprit de parti a long-temps dominé; les sectes se sont entre

dévorées; mais la philosophie a éteint toutes les querelles, et le gouvernement qui protège tous les citoyens, n'est pas plus porté pour l'épiscopal que pour le presbytérien.

Toutes les lois sont bien sages à Philadelphie..... *Il est donné plein pouvoir à chacun de faire librement l'exercice public ou privé de sa religion, sans qu'on puisse y apporter aucun obstacle ni empêchement, sous quelque prétexte que ce soit.*

Les royaumes d'Espagne et de Portugal admettent une religion d'état, une religion exclusive, il est vrai; mais on sait à quel dégré de prospérité ils s'élevent en conséquence sur le meilleur sol de l'Europe; et ce sont plutôt des couvents de moines que des sociétés d'hommes.

L'assemblée nationale n'a dû s'occuper que du bonheur temporel de la Nation; c'est une assez belle vocation, et ses pouvoirs ne s'étendent pas au-delà.

Je l'ai déjà dit, je le répète, la religion regarde les particuliers, le souverain ne doit point en avoir.

L'assemblée nationale a donc bien pu

décréter que les biens de l'église appartenoient à la Nation, s'en emparer, les vendre ; tout cela est très-temporel.

Elle a bien pu décréter qu'il n'y auroit plus de vœux perpétuels, plus de congrégations, plus de chapîtres, plus de moines, plus de religieuses ; cela touche très-immédiatement au bien-être général des citoyens.

Elle a bien pu décréter qu'on ne laisseroit point sortir l'argent du royaume pour y faire entrer des grâces et des bénédictions ; cela est très politique.

Elle peut bien décréter qu'on ne reconnoît point en France de célibataires par état; cela touche très-fort à la population qui fait la richesse d'un royaume.

Elle peut bien décréter que le mariage reconnu devant le magistrat emportera tous les effets civils ; cela est encore d'un genre très-matériel.

Elle a pu décréter qu'il y auroit tant de départemens, tant de districts, tant de cantons, tant de municipalités, tant de tribunaux, tant de fonctionnaires publics civils, payés par l'état.

Mais elle n'a pu décréter qu'il y auroit tant de métropoles, tant d'évêques, tant

de vicaires épiscopaux, tant de curés, tous fonctionnaires publics spirituels, payés par l'état.

En portant ces décrets, l'assemblée constituante a excédé ses pouvoirs, elle a commis une inconséquence, et fait une grande injustice.

Elle a excédé ses pouvoirs, parce qu'elle est établie pour le temporel, et non pas pour le spirituel, pour procurer le bonheur de cette vie, et non pas pour procurer le bonheur d'une vie à venir.

Elle a commis une inconséquence, parce qu'elle a rappellé la motion de dom Gerle, et qu'elle a décrété une religion d'état, payée par l'état.

Elle a fait une grande injustice, parce qu'elle force les philosophes, les Juifs, les Protestans, tous les citoyens qui n'ont point de confiance dans les prêtres assermentés, de payer des ministres qui leur sont parfaitement inutiles; et de faire les frais d'un culte qu'ils ne pratiquent point, que peut-être ils abhorrent.

La législature actuelle doit réparer ces torts, rappeller la paix et la justice dans

le royaume. En conséquence, elle doit pensionner l'ancien clergé. Je ne fixe point la pension, on doit consulter les ressources de l'état et les besoins des pensionnaires.

Elle doit pensionner le bénédictin, parce qu'elle s'est emparée de ses baronnies.

Elle doit pensionner le capucin, parce qu'elle lui a ôté son bissac.

Elle doit pensionner les évêques et les chanoines, parce qu'elle les a dépouillés de leurs revenus.

Elle doit pensionner tous les curés, parce qu'elle a supprimé leurs dîmes.

Elle doit pensionner les vicaires, et généralement tous les prêtres (1), parce qu'ils ont autant de droit à la vie que le capucin, parce qu'ils avoient un état comme lui, et qu'ils n'ont pas plus de ressources aujourd'hui.

Mais la législature doit décréter que la nation ne payera aucuns fonctionnaires

---

(1) On ne doit point distinguer les prêtres assermentés et insermentés. Si l'on donne neuf cents livres au capucin qui n'étoit point disposé à prêter le serment, pourquoi ne pas les donner au curé qui l'a refusé ?

publics spirituels (1). C'est aux particuliers de payer leurs ministres, ou de s'en passer.

Le philosophe qui prie son Dieu sans médiateur, celui qui ne le prie point du tout et qui se résigne, n'ont point besoin de prêtres.

Le père de famille qui fait la fonction de prêtre dans sa maison, ne payera point de ministre.

L'homme qui n'offre que de l'herbe à son Dieu, celui qui ne lui offre rien du tout, ne payeront point de pontife.

Celui qui croit que son Dieu aime le sang, et qui égorge en son honneur des veaux et des agneaux, payera, s'il veut, des sacrificateurs ou des bouchers.

Le riche qui a élevé un autel dans sa chambre et qui veut entendre la messe de son lit, payera son chapelain.

Le particulier qui ne sera point assez riche pour avoir un aumônier à ses gages, se joindra avec son voisin; et ils payeront un ministre en commun.

Quelques villages se cotiseront pour payer un prêtre assermenté.

---

(1) Bien entendu qu'on réduira d'autant les contributions foncière et mobiliaire.

D'autres villages préféreront un prêtre insermenté, et lui donneront, s'ils veulent, la dîme de leurs champs.

Les citoyens d'un canton se réuniront pour payer un évêque qui fera venir de rome des bulles et des agnus.

Les citoyens d'un autre canton se contenteront d'un évêque qui entretiendra la communion avec l'église romaine, et qui s'en tiendra aux pouvoirs du Christ, comme les évêques des premiers temps.

On objectera qu'il y aura bien des religions dans l'état; mais ce ne sera point un mal.

S'il n'y avoit qu'une religion, elle voudroit dominer les esprits, et priver l'homme de la liberté de penser.

S'il y en avoit deux, chacune voudroit dominer, elles commenceroient par argumenter, et finiroient par se battre.

S'il y en a un grand nombre, aucune ne sera assez puissante pour vouloir l'emporter sur ses rivales, et elles vivront en paix.

FIN.

708